



ORCHESTRER VOTRE EQUIPE

« ...l'orchestre en particulier, a toujours été
figure essentielle de pouvoir. »
Jacques Attali « Bruits »

Objectif :

Fédérer les équipes pour soutenir le profit individuel et collectif, en s'inspirant des techniques du musicien et du chef d'orchestre.

Public concerné / nombre de participants :

- ♦ Managers débutants ou expérimentés.
- ♦ 10 à 15 personnes.

Programme indicatif :

- 1- **1^{er} temps** : Tour de table, introduction sur le management d'orchestre et réflexion sur les pratiques de management du client.
- 2- **2^{ème} temps** : Ecoute d'extraits de musique choisis, réflexion individuelle et échange en sous-groupes sur l'orchestration de l'œuvre et ses effets sur l'équipe.
- 3- **3^{ème} temps** : Quelques techniques musicales à transposer en management. Mise en situation pratique : en sous groupes préparation et orchestration d'une réunion d'équipe.
- 4- **4^{ème} temps** : Les chefs d'orchestre qui ont marqué l'histoire de la musique : pourquoi, comment s'approprier leurs techniques pour motiver une équipe.
- 5- **5^{ème} temps** : Jeux de rôle adaptés et débriefing.
- 6- **6^{ème} temps** : Conclusion formation.

Tout en utilisant la musique comme outil pédagogique, la **méthode Florence CLAIR** alterne temps collectifs et temps individuels pour favoriser la dynamique de groupe et permettre la réflexion/action.

Méthode pédagogique utilisée : Méthode Florence CLAIR®

- ♦ Appui sur 'l'outil musique » (Réception - Emission) en référence au monde de l'Entreprise pour révéler le potentiel et la dynamique des participants et pour travailler l'écoute,
- ♦ Exercices de groupes, travail individuel et en binôme,
- ♦ Mises en situation des participants et jeux de rôle selon les formations,
- ♦ Guide et feed-back de l'animateur.

Tout en utilisant la musique comme outil pédagogique, la **méthode Florence CLAIR®** alterne temps collectifs et temps individuels pour favoriser la dynamique de groupe et permettre la réflexion/action.

Informations pratiques et financières :

- ♦ **Durée** : 2 à 3 jours
- ♦ **Conditions financières** :

Financement possible par un organisme paritaire agréé.

Facturation au fur et à mesure des interventions et paiement comptant.

Un acompte peut être demandé selon la répartition des interventions sur une période donnée.

- ♦ **Tarifs** : contacter MUSIC' & ENTREPRISE.